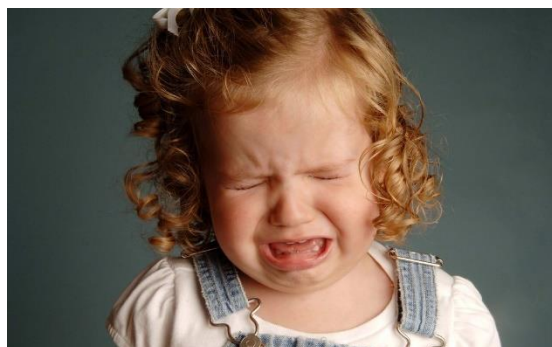




Alerte à la Fake News !!

Le report du Csa-Ir s'est tenu le lundi 5/02.

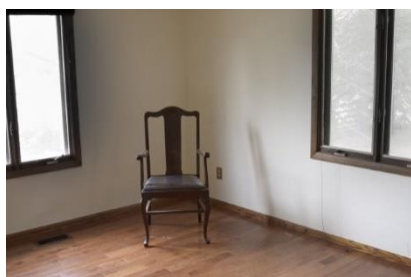


L'ordre du jour était la validation des futures dispositions pour l'organisation des services durant la période des JOP. Comme beaucoup d'agents franciliens, nous, **représentants du personnel CGT-PJJ, étions contre les propositions de l'administration sur l'imposition de taux de présence démesurés et sans de vrais fondements.**

Nous n'avons jamais validé les premières propositions de l'administration, nous avons boycotté le CSA du 31 janvier. Ce sont ces contre-propositions, revues et corrigées, que nous avons validées ! Nous avons conscience que ces dernières pouvaient **sans doute être imparfaites** avec le maintien de certaines périodes avec des taux supérieurs de présents à la Charte des temps mais **inférieurs à la proposition initiale**. Ce qui constitue **indéniablement une avancée** pour les professionnels, permettant notamment à ceux qui le **souhaitent d'être majoritairement en congés en juillet avant les JOP**. Nous avons aussi l'impératif de **répondre à l'inquiétude voire l'angoisse éprouvée par les collègues** sur le retard pris dans les décisions. Plusieurs d'entre vous nous ont fait part de leur nécessité d'avoir des réponses claires de l'administration pour planifier les congés, la garde des enfants etc. **C'est pourquoi nous avons validé les modifications présentées.**

La posture politicienne d'une organisation syndicale qui nous reproche de ne pas avoir voté comme elle n'est pas entendable.

Cela n'a jamais fait et ne fera jamais avancer le dialogue social en faveur des agents. Ce qui pour la CGT-PJJ constitue notre seul objectif.



Qu'il n'en déplaise à certains, **la CGTPJJ IdF-OM n'est inféodée à aucune autre organisation syndicale** et a voté, et votera, toujours en **fonction de l'intérêt des agents**. C'est bien pour cela que **la CGTPJJ a voté contre le CJPM en CSA PJJ, contrairement à ceux qui nous traitent de complices.**

Nous déplorons la position de cette Organisation Syndicale qui s'oppose à tout dialogue, se satisfaisant de postures stériles **sans rien proposer en retour, qui menace de la chaise vide mais qui reste en tête à tête avec le DIR lors du CSA-IR FSSST du 06/02** alors que les autres organisations décident de mettre fin à l'instance. De plus **cette organisation ose colporter des âneries** sur les primes pour les agents mobilisés durant les JOP. **La CGT-PJJ est mobilisée depuis 15 mois sur ce dossier** et nous pâtissons aujourd'hui des retards pris par l'Administration dans la déclinaison du versement du Complément Indemnitaire. **Mais il y aura bien une prime pour les agents mobilisés durant cette période (entre 500 et 1500€ selon les situations).** La CGT-PJJ IdF-OM sera vigilante afin qu'aucun agent mobilisé ne soit lésé.

La CGTPJJ est, et restera, un syndicat de lutte mais aussi de dialogue, avec l'administration et également les autres organisations syndicales.

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
Portable : 06.71.65.83.53

E-mail : cgtppj.idf@gmail.com – Site internet : www.cgtppj.org – Facebook : CGTPJJ Justice